



Séparation du couple avec un bébé

Par **le gal_old**, le **29/11/2007** à **18:18**

mon fils a un bébé de 3 mois , il n'est pas marié n'y paccé , son amie le quitte avec son fils qu'il a reconnue qu'elle droit a t'il

Par **ly31**, le **30/11/2007** à **11:37**

Bonjour,

Votre fils à reconnu son enfant de 3 mois.

Il a des droits comme tous les pères, il est vrai que pour l'instant l'enfant est petit

Je vous conseille de lui dire qu'il se mette en rapport avec le (JAF) Juge des Affaire Familiales, afin que ses droits soient officialisés et respectés

Je vous souhaite bon courage à tous

ly31